

Communiqué de presse



Arras, le 24 avril 2020

Covid-19 : le Pas-de-Calais solidaire n°6

Les initiatives et actions de solidarité relayées depuis 5 numéros du « Pas-de-Calais Solidaire » sont toujours aussi nombreuses. Elles portent témoignage des vertus civiques qui animent la population de notre département.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, salue les actions généreuses de solidarité qui font honneur au Pas-de-Calais. Il insiste sur la nécessité de les prolonger encore dans un esprit de responsabilité : les mesures de précaution, individuelles et collectives, de distanciation sociale, ou l'aide aux personnes les plus démunies restent nécessaires dans la lutte contre le virus. Elles nécessitent de se poursuivre, afin de rendre la vie de tous plus aisée et plus fraternelle.

-Solidaires dans l'approvisionnement et la production de matériel de protection :

De nombreuses collectes ou dons de matériels ont été réalisées par des entreprises du département, petites ou grandes et sur l'ensemble du territoire.

A cet égard, il convient de relever l'initiative de l'entreprise de tatouage, la « Lanterne noire », basée à Hénin-Beaumont, qui a fait don de gants, de tabliers mais aussi de gel hydroalcoolique et de produits désinfectants pour les agents du centre communal d'action social (CCAS) de la commune.

Plus d'information: <https://www.facebook.com/lanterne.noire.tattoo/>

Au-delà des nombreux dons réalisés, la production de matériel et les initiatives dans ce domaine se multiplient. On peut ainsi mettre en avant les initiatives :

- De la maison du numérique et de l'Innovation, située à Calais et de deux de ses salariés, Antoine et Laurent. Ces derniers ont produit 1 300 visières de protection en trois semaines à l'attention des soignants, livreurs, agents de la ville et de l'agglomération. La production a été rendue possible grâce aux dons de matières premières issues d'enseignes locales et de l'utilisation d'une demi-douzaine d'imprimantes 3D et des découpeuses lasers.

Plus d'information: <https://www.facebook.com/MDNIduCalaisis/>



Communiqué de presse



- Sur le secteur d'Arras, 300 visières de protection ont été fabriquées, avec le concours de la Communauté Urbaine, un habitant de Saint-Nicolas (Thomas BARRAIL) et des partenaires (le CESI et l'AFP2I) qui ont fourni des imprimantes 3 D. Ces visières sont mises à disposition des commerçants de la CUA qui le souhaitent pour la poursuite des activités.

Contact : solidarite.grandarras@cu-arras.org

Enfin, il est à noter sur la commune d'Aire-sur-la-Lys, la création d'un véritable atelier mis en place par la collectivité et faisant appel aux bénévoles de la ville, du club couture et d'élus. Tous se sont associés afin de confectionner des masques « grands publics », selon le modèle AFNOR . 400 masques ont d'ores et déjà été réalisés.

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/airesurlalysofficiel/>

- Solidaires avec les personnels soignants :

Dans le but de d'agrémenter la journée des personnels soignants, le barbier, lensois, Gerdan a délocalisé son salon en extérieur de l'hôpital de Lens afin de faire bénéficier à ceux qui le souhaiteraient d'une coupe de cheveux, en plein air .

Bien entendu, il a dû tenir compte des mesures d'hygiène pour cette opération ponctuelle qu'il souhaite renouveler, afin de faire bénéficier aux personnels placés en première ligne d'un moment de détente et une coupe gratuite.

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/BarbierGerdan62>

Les initiatives solidaires trouvent souvent leur origine dans le monde du sport, ainsi il convient de mettre en avant l'action des Ultras Tigers Capitale (UTC), la section parisiennes des Red Tigers, supporters de Lens : ces derniers ont mis en place une action solidaire en se rendant au centre hospitalier René-Dubos à Pontoise (Val d'Oise) afin d'offrir le petit-déjeuner au personnel soignant.

Plus d'informations: <https://www.facebook.com/RedTigersLens94/>

-Solidaires avec les personnes confinées :

Le secteur associatif constitue bien souvent le relais nécessaire aux actions de solidarité.

Dans ce cadre, le service de prévention de l'association Rencontres et loisirs de Oignies œuvre pour tenter de réduire certaines fractures, notamment liées au numérique et au dérochage scolaire.



Communiqué de presse



Dans le respect des mesures de sécurité, les éducateurs assurent des présences sur le secteur de Carvin, Courrières, Libercourt et Oignies afin de recenser les besoins.

Pour plus d'information:

<https://www.facebook.com/preventionspecialiseecarvinlibercourt>

Plusieurs collectivités du secteur de Boulogne-sur-Mer proposent des services d'assistance auprès des personnes âgées.

Outre la commune chef-lieu d'arrondissement, il convient de citer les communes de Le Portel, Hesdigneul-lès-Boulogne et l'action des CCAS de Boulogne-sur-Mer, Outreau et Wimereux.

Sur ce même secteur, la commune de Saint-Etienne-au-Mont a mis en place un système par lequel les agents municipaux vont chercher les commandes au supermarché ou bien à la pharmacie puis les déposent devant la porte des habitants.

A Neufchatel-Hardelot, le service d'aide aux courses qui existe depuis un an est légèrement différent puisque la maire propose de conduire les personnes âgées à la porte des commerces puis les ramène chez elles.

Contact : auprès des mairies concernées

Au-delà des aides dues, les personnes placées en situation de confinement ont certes besoin d'être accompagnées, mais aussi d'être écoutées. La parole, le contact et plus généralement le fait d'être rassurées fait partie de la mission. Le CCAS de Lillers s'est organisé en conséquent et une personne contacte régulièrement les habitants, participants réguliers des ateliers santé, en plus des personnes inscrites sur le registre de veille sanitaire.

Contact : C.C.A.S Lillers / Tel : 03 21 61 36 10

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, remercie vivement les citoyens, entreprises, associations ou collectivités mobilisés qui font ainsi part d'un esprit de civisme et de solidarité remarquable. Ces initiatives, locales et citoyennes, sont indispensables pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent.

Il rappelle par ailleurs, qu'il est possible de s'engager dans le cadre de missions d'entraide et de solidarité et qu'une nouvelle mission a été proposée : le soutien scolaire à distance.

Plus d'information : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>



Contact Presse : Préfecture-du-Pas-de-Calais - Cabinet du préfet
Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI)
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr - 03 21 21 20 05